



ACADÉMIE
DE BORDEAUX

*Liberté
Égalité
Fraternité*

UNIS

pour notre
ÉCOLE



Dossier de presse
Année scolaire 2023-2024

ÉDITO



La rentrée scolaire 2023 voit se poursuivre les transformations majeures de l'École avec une priorité confortée pour la transmission des savoirs fondamentaux et l'égalité des chances, dans un espace protecteur, de confiance et d'émancipation pour les élèves, et de reconnaissance des personnels.

Après une première année foisonnante dans le cadre du CNR, Notre école, faisons-la ensemble, l'académie va poursuivre son encouragement et son soutien aux écoles et établissements qui, dans le cadre de concertations de terrain qui associent localement toute la communauté éducative et les partenaires de l'École, se lancent dans des projets pédagogiques innovants au service de l'élévation du niveau de tous les élèves, de leur bien-être et de leur réussite.

Avec une attention encore revisitée à la relation entre l'École et les familles, la rentrée scolaire est placée sous le signe de la reconnaissance de l'autorité, du respect des valeurs de la République, des savoirs et des compétences transmis par les professeurs et les personnels de l'éducation.

Les ressources humaines sont un axe majeur de la rentrée avec la revalorisation inconditionnelle des personnels d'éducation, avec la mise en œuvre du « Pacte enseignant », et avec les mesures de revalorisation de plusieurs catégories de personnels. Un soutien particulier est apporté notamment aux carrières des accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH). Au-delà, l'académie est pleinement engagée dans la mise en œuvre de sa feuille de route RH.

En appui à une communauté éducative pleinement mobilisée, l'académie de Bordeaux est prête à relever l'ensemble de ces défis : plan maternelle, poursuite des plans maths et français, déploiement de la nouvelle 6ème, renforcement des maths au lycée général et technologique, réforme des lycées professionnels, orientation éclairée et choisie, extension du programme de prévention et de lutte contre le harcèlement à l'École (PHARE) aux lycées.

Je vous invite à retrouver l'essentiel de l'actualité de la rentrée 2023 dans ce dossier de presse.

À votre écoute tout au long de cette année olympique, paralympique et sportive au service d'une école promotrice de santé.

Anne Bisagni-Faure

Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine
Rectrice de l'académie de Bordeaux
Chancelière des universités

NOTRE ÉCOLE



dans l'académie de Bordeaux

Dans le cadre du **Conseil National de la Refondation**, le dispositif Notre École, faisons-la ensemble permet de faire émerger des concertations locales pour des initiatives nouvelles afin d'améliorer la réussite, le bien-être des élèves et réduire les inégalités au travers de projets pédagogiques innovants.

Au sein de l'académie de Bordeaux, ce sont pour cette première année 129 projets financés par le fonds d'innovation pédagogique (70 écoles, 42 collèges, 6 lycées généraux et technologiques et 11 lycées professionnels) : 22 projets ont été financés en Dordogne, 40 en Gironde, 16 dans les Landes, 15 dans le Lot-et-Garonne et 36 dans les Pyrénées-Atlantiques.

Le projet de l'école primaire de Biscarrosse Plage en est un exemple : dans le prolongement de l'évaluation de l'école de 2022-2023 et pour renforcer l'analyse de l'état des lieux et des besoins, l'équipe pédagogique a enrôlé différents partenaires pour soutenir une démarche de transformation des pratiques d'enseignement, en impliquant les élèves et leurs familles.

Cette démarche d'innovation concerne l'éducation aux médias et à l'information pour améliorer les compétences écrites et orales des élèves. L'école disposera de son propre blog, éditera le journal réalisé par les classes et organisera des expositions d'affiches sur des thématiques proposées par les élèves et liées à l'actualité.

Les professeurs bénéficieront d'une formation au journalisme, au montage audiovisuel et à l'utilisation des réseaux sociaux. Les différents partenaires liés au domaine concerné apporteront des savoirs, savoir-faire et savoir-être aux élèves et aux adultes.

Toutes les classes sont concernées et appréhenderont des activités différentes qui permettront de mobiliser autrement la pratique de l'écrit et l'expression orale, de travailler sur le traitement des informations et le développement de l'esprit critique.

+ D'INFOS



Retrouvez l'ensemble des premiers projets financés dans l'académie de Bordeaux dans le dossier de presse « [Notre école, faisons-la ensemble](#) ».



Retrouvez toutes les vidéos des concertations et projets « [Notre école, faisons-la ensemble](#) » sur la chaîne Youtube de l'académie : [Playlist Notre École](#).



Une plateforme de mutualisation intitulée « [Notre école, la communauté](#) » est à la disposition des équipes pour partager, témoigner et s'inspirer.



SOMMAIRE

Les chiffres clés p.6-7

1. DES PERSONNELS REVALORISÉS ET RECONNUS POUR UN MEILLEUR SERVICE PUBLIC

1.1 Une feuille de route RH pour accompagner, valoriser et rapprocher p.8

1.2 Valoriser et favoriser l'égalité femmes-hommes au travail et l'inclusion p.8

1.3 Une cellule de recrutement des contractuels pour préparer une rentrée sereine p.8

1.4 Poursuivre la formation professionnelle des personnels d'éducation p.9

2. LA TRANSMISSION DES SAVOIRS FONDAMENTAUX AU CŒUR DU PROJET DE L'ÉCOLE

2.1 Un conseil académique des savoirs fondamentaux p.10

2.2 Relever le niveau d'exigence et faire progresser les élèves p.10

2.3 Une nouvelle classe de 6^{ème} pour faciliter l'entrée au collège p.11

2.4 Renforcer la continuité éducative tout au long de la scolarité p.11

2.5 Assurer l'acquisition des compétences numériques tout au long du parcours scolaire p.12

2.6 Offrir une plus grande ouverture européenne et internationale p.12

3. LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE : UNE ÉCOLE PROTECTRICE ET ÉMANCIPATRICE

- 3.1** Partager avec les élèves la laïcité et les valeurs de la République pour les faire respecter p.13
- 3.2** Promouvoir l'égalité et lutter contre les discriminations p.13
- 3.3** Combattre le harcèlement scolaire et le cyber-harcèlement p.13
- 3.4** Développer l'éco-citoyenneté et la citoyenneté numérique p.14
- 3.5** Créer les conditions de l'engagement citoyen et faire vivre les valeurs de la République p.15

4. FAVORISER L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET OUVRIR SUR DE NOUVEAUX HORIZONS

- 4.1** Accueillir les élèves en situation de handicap p.16
- 4.2** Améliorer les conditions d'apprentissage p.16
- 4.3** Garantir la réussite en milieu rural p.16
- 4.4** Accompagner les élèves dans leur orientation p.17
- 4.5** Déployer le passeport EDUCFI p.17
- 4.6** Veiller à une meilleure utilisation des fonds sociaux p.17

5. FAIRE DU LYCÉE PROFESSIONNEL UN CHOIX D'AVENIR

- 5.1** Généraliser la découverte des métiers p.19
- 5.2** Installer un bureau des entreprises dans chaque lycée professionnel p.20
- 5.3** Accélérer la transformation de la carte des formations professionnelles p.20

6. UNE ÉCOLE PROMOTRICE DE SANTÉ

- 6.1** Une rentrée et une année olympique et paralympique à l'École p.21
- 6.2** Promouvoir la pratique physique et sportive p.22
- 6.3** Agir pour la santé des élèves p.22

CHIFFRES CLÉS

de l'académie de Bordeaux

LES ÉLÈVES

* Erea : établissement régional d'enseignement adapté

570 026

ÉCOLIERS, COLLÉGIENS ET LYCÉENS ⁽¹⁾ SOIT :

297 676

élèves du premier degré

272 350

élèves du second degré dont :

163 534 collégiens

107 772 lycéens (dont **29 859** lycéens professionnels)

507 élèves dans les 5 Erea* de l'académie

798 dans le privé hors contrat, tous cycles confondus

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

3 175

écoles et établissements du second degré publics et privés sous contrat ⁽²⁾ :

2 623

écoles

355

collèges

197

lycées et Erea*

dont **80** lycées qui accueillent des lycéens professionnels

LES PERSONNELS

55 964

personnels au sein de l'académie dont ⁽³⁾ :

41 387

enseignants
dont :

17 634 dans le 1er degré

23 753 dans le 2nd degré

6 188

accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH)

3 426

personnels administratifs, sociaux et de santé (ATSS)

3 692

personnels de vie scolaire

840

personnels de direction et d'inspection

431

psychologues de l'Éducation nationale

(1) Public, privé sous contrat et privé hors contrat, prévisions rentrée 2023.

(2) Public et privé sous contrat, rentrée 2023.

(3) Bilan social de janvier 2023

CHIFFRES CLÉS

Région académique Nouvelle-Aquitaine

LES ÉLÈVES

1 245 458

ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS, SOIT :

502 170
en écoles ⁽¹⁾

277 613
en collèges ⁽²⁾

178 801
en lycées dont
129 815 en LGT
48 986 en LP

1 063
en Erea

212 812
étudiants dans le supérieur ⁽³⁾

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

3 175
écoles ⁽²⁾

502
collèges ⁽²⁾

242
lycées dont
105 accueillent
des lycéens
professionnels

10
Erea

6
universités

LES PERSONNELS

103 856

personnels au sein de la région académique dont :

63 314
enseignants dont :
29 158 dans le 1er degré
40 156 dans le 2nd degré

26 260
personnels administratifs,
sociaux et de santé (ATSS)

14 282
personnels dans l'enseignement
supérieur public

(1) Public, privé sous contrat et privé sous contrat, prévisions rentrée 2023.

(2) Public et privé sous contrat, rentrée 2022.

(3) À la rentrée 2021.

1. Des personnels REVALORISÉS et RECONNUS pour un meilleur service public

1.1 UNE FEUILLE DE ROUTE RH POUR ACCOMPAGNER, VALORISER ET RAPPROCHER

Au sein de l'académie de Bordeaux, durant l'année 2022/2023 :

- **6 référentes** Gestion des Ressources Humaines de proximité présentes pour accompagner le réseau RH de proximité et les personnels d'encadrement ;
- **750 rendez-vous** individuels assurés par les conseillers RH de proximité au cours de l'année
- **76 rendez-vous** accordés par les conseillers carrière dans le cadre de reclassements et 123 dans le cadre de postes adaptés ;
- **350 personnels** reçus par la correspondante handicap.

1.2 VALORISER ET FAVORISER L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES AU TRAVAIL ET L'INCLUSION

Dans le cadre du plan national d'action pour l'égalité entre les femmes et les hommes, l'académie déploie le dispositif de recueil des signalements « Stop discrimi » en 2023 :

Ce dispositif académique de recueil des signalements a pour objet de protéger, d'accompagner, de soutenir les personnels de l'académie qui pensent être victimes de discrimination, de harcèlement ou de violences sexuelles ou sexistes, et le cas échéant, d'alerter les autorités compétentes, d'accompagner et de protéger des victimes et de traiter les faits signalés par téléphone (05.59.59.64.34) ou par courriel (stopdiscrim@ac-bordeaux.fr).

« **Stop Discrimi** » garantit que les signalements recueillis restent confidentiels et neutres.

1.3 UNE CELLULE DE RECRUTEMENT DES CONTRACTUELS POUR PRÉPARER UNE RENTRÉE SEREINE

Une cellule de recrutement des personnels contractuels a été créée, elle travaille en transversalité avec les services de gestion du rectorat. De ce fait, les recrutements et/ou les prolongations de contrats ont pu être anticipés. Les nouveaux contractuels sont formés et fidélisés.

Au 1er juillet 2023 :

1er degré

- **38 enseignants néo-contractuels** recrutés ;
- **225 enseignants contractuels** renouvelés ou CDIés ;

2nd degré

- **63 enseignants néo-contractuels** recrutés ;
- **768 enseignants contractuels** renouvelés ou CDIés ;
- **Une formation de 10 jours** est mise en place : 8 jours en juillet en présence, 2 jours en août et un parcours de 20h minimum sur le site m@gistère entre ces deux périodes ;

- **70 personnels administratifs contractuels** renouvelés à la rentrée 2023 ;

▪ Un calendrier avancé pour une affectation des personnels en amont de la rentrée. Des partenariats ont été établis afin de préparer au mieux la rentrée prochaine :

Protéger les personnels

Les personnels victimes d'une agression dans l'exercice de leurs missions, bénéficient de la protection fonctionnelle prévue aux articles L134-1 et suivants du code général de la fonction publique. À ce titre, **la rectrice a accordé cette protection à 161 agents en 2022.**

- Une convention avec Pôle Emploi sera signée en septembre ;
- Un partenariat en construction avec l'APEC avec notamment la présence de l'académie sur de nombreux salons professionnels :

- Quinzaine de l'emploi public (17/03/2023)
- Forum emploi défense (30/03/2023)
- Salon de la reconversion (01/04/2023)
- Salon défense mobilité (08/06/2023)
- Webinaire de Pôle emploi (16/06/2023)
- Salon virtuel de Pôle emploi (21/06/2023)

1.4 POURSUIVRE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES PERSONNELS D'ÉDUCATION

Les priorités pour une rentrée maîtrisée :

- Poursuivre le déploiement des plans de formation relatifs aux **fondamentaux** dans le 1^{er} degré en insistant plus particulièrement cette année sur la continuité école-collège (mise en œuvre dans le cadre des 25 Zones d'Animation Pédagogique -ZAP- de formations inter-degrés cycle 3). La priorité consiste à accompagner l'évolution des pratiques d'enseignement dans certains territoires identifiés et au vu des objectifs fixés dans la feuille de route élaborée par le conseil académique des savoirs fondamentaux.
- Poursuivre le déploiement du plan de formation à la **laïcité (près de 8 000 personnels ont été formés en 2022-2023)** ;
- Intensifier le déploiement des formations accompagnant la mise en place du programme de lutte contre le **harcèlement** à l'École (pHARE) ;
- Renforcer le bien être des élèves à l'école en accompagnant par la formation la mise en place des **écoles promotrices de santé**.

La formation des personnels

NOUVEAUTÉS
RENTÉE 2023

- Afin de limiter les besoins de remplacement de courte durée, un volume plus important de formations sera désormais proposé **hors-temps devant élèves** (lors des vacances de classes et le mercredi après-midi), plus **proches du terrain et des personnels**, favorisant ainsi la mise en place de formats plus courts.
- Une **anticipation renforcée de la programmation** de l'offre collective et des **délais de convocation allongés** permettant de mieux anticiper l'organisation du remplacement.



CONSEIL NATIONAL
DE LA REFOUDATION
AU SERVICE DE LA RÉUSSITE
DES ÉLÈVES

Transformer les espaces de classe pour favoriser des pédagogies plus actives au Collège Théophile-de-Viau au Passage (47)

L'établissement a constaté des freins matériels à la mise en place d'une pédagogie coopérative et active en cours de mathématiques, de sciences et technologie. Associant les points de vue et les propositions des élèves, le projet prévoit un aménagement des espaces scolaires à l'aide d'équipements et de solutions mobiles (tableaux, paillasse, tables nomades...).

71 080 €

Commission du 20 janvier 2023



Réunion de concertation et de présentation du projet en décembre 2022.

Le baromètre sur la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT)

Cet outil d'amélioration continue de la qualité de vie des personnels a été renouvelé pour la deuxième année consécutive sur la base d'un questionnaire adressé aux agents du rectorat et des directions des services départementaux de l'Éducation nationale (Dsdn). Il a vocation à identifier les principales marges de progrès pour proposer des mesures concrètes d'amélioration, réalistes et perceptibles pour les agents. Il sera prochainement élargi aux établissements.



2. La transmission des

SAVOIRS

FONDAMENTAUX

au cœur du projet de l'école

2.1 UN CONSEIL ACADÉMIQUE DES SAVOIRS FONDAMENTAUX

Une nouvelle instance de pilotage pédagogique académique pour l'apprentissage des savoirs fondamentaux a été installée par la rectrice le 22 février 2023 : le Conseil académique des savoirs fondamentaux (CASF). Ce conseil se dote d'une feuille de route pour 5 ans pour garantir l'apprentissage des savoirs fondamentaux par les élèves au plus près des réalités territoriales. Le CASF de l'académie a dressé un diagnostic territorial du cycle 1 au cycle 4 en matière d'apprentissage des savoirs fondamentaux et défini une stratégie académique et les modalités du suivi de son déploiement, dont le premier volet a concerné les cycles 1, 2 et 3.

Ce CASF se réunit une fois par trimestre en formation plénière et est animé tout au long de l'année par un Observatoire des pratiques pédagogiques. Le suivi est assuré en lien avec les Inspecteurs d'académie – Directeur académique des services de l'Éducation nationale (IA-DASEN).

Évaluations nationales CP, CE1, 6e

- Globalement, **les résultats des évaluations nationales au niveau académique sont au dessus de la moyenne nationale** en particulier pour les établissements défavorisés.
- **En français**, on note par exemple une progression sur la lecture à voix haute de mots, une stabilisation des écarts entre les établissements en réseau d'éducation prioritaire (REP) et hors réseau d'éducation prioritaire (avec des réductions des écarts depuis 2019 en CP jusqu'à 10 points (compétences liées à la phonologie) et en CE1 de 1 point (compréhension orale, écriture des syllabes) mais aussi des écarts en légère hausse sur certaines compétences en CE1 jusqu'à 1,2 points (écriture de mots, lecture à voix haute de texte). Poursuite des efforts sur l'écriture.
- **En mathématiques**, les efforts se poursuivent sur la résolution de problèmes et de bons résultats sont notés au cycle 2 sur les connaissances des nombres entiers. En CE1 depuis 2019 toutes les compétences ont progressé de 0,8 à 9,8 points.

2.2 RELEVER LE NIVEAU D'EXIGENCE ET FAIRE PROGRESSER LES ÉLÈVES

Plan maternelle

Ce « plan maternelle » vise à donner à tous les élèves les bases de leur réussite et à garantir leur épanouissement. L'objectif principal est de renforcer les compétences et les savoirs de l'ensemble des acteurs ainsi que de consolider des partenariats éducatifs avec la sphère familiale et territoriale.

3 enjeux majeurs qui se traduiront à la rentrée 2023 par la mise en des modules de formation, certains ciblés en direction des directeurs d'école :

- développer le partenariat avec la toute petite enfance ;
- renforcer la coopération avec les familles ;
- garantir une transition efficace avec le cycle 2 et l'école élémentaire et plus particulièrement entre la grande section et le cours préparatoire.

A noter : projets de formations communes avec les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem) mais aussi les éducateurs de jeunes enfants.

Plan mathématiques

Dans le premier degré :

- **7 528 professeurs des écoles formés depuis 2020**, soit **53,3%** des professeurs des écoles chargés de classe.
- **72 référents Plan mathématiques** (60 conseillers pédagogiques et 8 référents mathématiques de circonscription).

Dans le second degré :

- **30 laboratoires** de mathématiques (11 en lycée et 19 en collège). 2 nouveaux laboratoires viendront s'ajouter à la rentrée 2023 : au collège d'Amikuze à Saint-Palais (64) et au collège du Pian-Médoc (33).
- **Objectif** : ouvrir 2 à 3 laboratoires par an.

Les laboratoires de mathématiques sont des lieux de formation continue, de collaboration entre pairs qui sont également alimentés et enrichis par des apports extérieurs (interventions ponctuelles d'universitaires ou de formateurs 2nd degré notamment sur l'informatique).

- 1/3 des collèges proposent aujourd'hui un **club de mathématiques**, ils proposent de faire des maths autrement grâce à un regard croisé de plusieurs disciplines.

Plan français

- 7 701 professeurs des écoles formés depuis 2020, soit 54,5% des professeurs des écoles chargés de classe.
- 68 référents « plan français » (conseillers pédagogiques)

2.3 UNE NOUVELLE CLASSE DE 6^{ÈME} POUR FACILITER L'ENTRÉE AU COLLÈGE

Étape charnière de la scolarité des élèves, la classe de 6^{ème} nécessite une attention particulière de la communauté éducative. Pour les élèves qui entrent en 6^{ème} avec des fragilités, la complexité va s'accroître tout au long du collège. Il est donc nécessaire de lutter contre ce constat. Désormais, un élève ne doit plus sortir de 6^{ème} sans avoir été mis en situation de revenir sur ses fragilités. Il s'agit donc de consolider les apprentissages des élèves, pour qu'ils puissent se projeter avec confiance dans la suite de leur scolarité au collège.

NOUVEAUTÉS
RENTÉE 2023

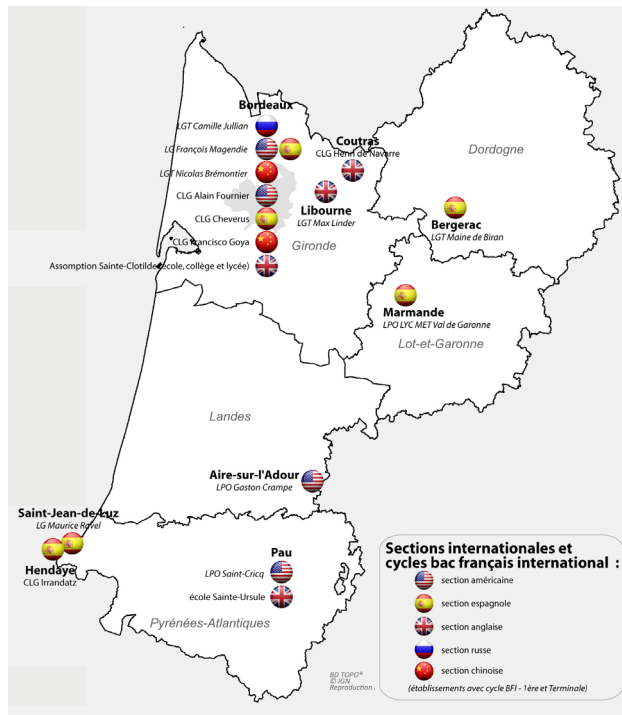
Une heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement en mathématiques ou en français est instaurée pour tous les élèves de 6^{ème} dans le cadre des 26 heures d'enseignement. Elle vise à renforcer les connaissances et les compétences de mathématiques ou de français, en fonction des besoins de chacun.

En complément, tous les élèves bénéficieront du dispositif Devoirs faits qui sera rendu obligatoire à la rentrée. Dans l'académie de Bordeaux, ce sont déjà 45% des élèves de 6^e qui suivent ce dispositif, soit une hausse de 1,2 points par rapport à l'an dernier pour une moyenne d'environ 2h.

Les inspecteurs de l'académie ont réalisé un livret d'accompagnement à destination des équipes pédagogiques, comprenant des conseils, ressources et bonnes pratiques. Ces outils constituent des leviers pour accompagner la mise en oeuvre de cette mesure. En complément, une commission inter-degré école-collège est mise en place pour partager les expériences et accompagner la bonne mise en oeuvre. Elle pourra être assurée par des professeurs des écoles au titre du Pacte.

Langues vivantes

- Un plan de renforcement des apprentissages en langues vivantes est lancé au collège.
- **Objectif** : amener 80% des élèves en fin de 3^{ème} au niveau A2 en anglais pour la campagne Ev@lang collège de 2024 et dynamiser l'enseignement des langues vivantes en vue du programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) 2025.
- En appui, l'objectif est de renforcer l'offre de certification de discipline non linguistique (DNL) en langue vivante étrangère dans l'ensemble des collèges.
- En lycée, à la rentrée 2023, l'académie de Bordeaux comptera 11 classes de bac français international (BFI) dont **4 nouvelles ouvertures**.



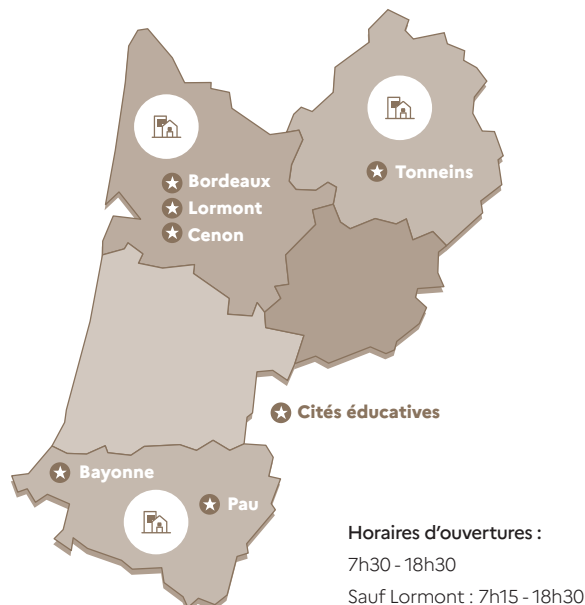
Campagne Ev@lang

Résultats de la session 2023 : **37 834 élèves testés** au niveau de l'académie, 53,5% d'entre eux atteignent ou dépassent le niveau A2 attendu.

2.4 RENFORCER LA CONTINUITÉ ÉDUCATIVE TOUT AU LONG DE LA SCOLARITÉ

Cités éducatives

6 cités éducatives réparties en Gironde, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques avec **74 établissements et plus de 22 000 jeunes** concernés. Durant l'année 2022/2023, des projets ont été menés autour de : la relation école-famille, la lutte contre le harcèlement, la promotion de la santé, l'orientation...



Vacances apprenantes

Les vacances apprenantes ont pour objectifs d'assurer la consolidation des apprentissages et de contribuer à l'épanouissement personnel des jeunes à travers des activités culturelles, sportives et de loisirs, encadrées par des professionnels.

L'opération vacances apprenantes repose sur plusieurs dispositifs allant de l'école ouverte à des séjours en colonies de vacances. Les points communs ? Le renforcement des apprentissages, la culture, le sport et le développement durable.

Au sein de l'académie :

- **41 dispositifs**, 1 640 élèves, pour 344 686,61 € mobilisés (été 2022 : 46 dispositifs, 1337 élèves, 307 138,34 €) dont :
 - École ouverte : **31 dispositifs**
 - École buissonnière : **8 dispositifs**
 - Mon patrimoine à vélo : **2 dispositifs**
- Colos apprenantes : **469 séjours** pour 3 740 mineurs pour 970 000€ mobilisés.
- Stages de réussite : **386 dispositifs** (+23 par rapport à 2022) pour 4 690 élèves, pour 367 150€ (été 2022 : 363 dispositifs pour 3 728 élèves pour 298 852€).

2.5 ASSURER L'ACQUISITION DES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES TOUT AU LONG DU PARCOURS SCOLAIRE

La consolidation des compétences numériques des élèves est fondamentale. Ces compétences devenues incontournables sont certifiées par les établissements scolaires via la plateforme PIX.

Au sein de l'académie : 88,4% des élèves de 3^{ème} et 95,1% des élèves de terminale sont certifiés Pix soit 37 265 élèves.



Généralisation à tous les élèves de 6^{ème} afin de les sensibiliser au bon usage des outils numériques et des réseaux sociaux. Ils suivront les parcours « Initiations aux compétences numériques » et « Protection et sécurité » et passeront un parcours bilan permettant l'obtention d'une « attestation de sensibilisation au numérique ».



CONSEIL NATIONAL
DE LA REFOFONDATION
AU SERVICE DE LA RÉUSSITE
DES ÉLÈVES

Une classe média au service de l'enrichissement culturel et civique des élèves au collège Pierre-Blanquie à Villeneuve-de-Marsan (40)

Après le succès de l'installation depuis l'année scolaire 2021-2022 d'une classe média au sein du collège, qui a permis aux élèves de bénéficier d'une expérience approfondie et professionnelle de l'éducation aux médias et à l'information tout en développant des compétences transversales, l'établissement souhaite poursuivre sa dynamique.

Ce nouveau projet impliquant la classe média permettra de développer un parcours média riche et cohérent tout au long de l'année scolaire, en renforçant et développant l'existant. Il favorisera l'engagement des élèves au sein d'un projet collectif notamment au travers de l'engagement dans différents concours et de différentes collaborations partenariales pour étoffer la culture médiatique des élèves (Basket Landes, Arte Flamenco, visite des locaux de France 3 Aquitaine, etc).

8 362 €

Commission du 12 mai 2023

2.6 OFFRIR UNE OUVERTURE EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

Les objectifs pour la rentrée 2023 sont de développer les jumelages eTwinning avec un établissement en Europe et d'encourager le développement des compétences professionnelles par la formation des personnels en Europe. eTwinning est l'une des actions phares du programme Erasmus+. Il permet la conduite de projets collaboratifs à distance entre partenaires européens de la maternelle au lycée par le biais du numérique.

- Durant la période 2022/2023 : forte reprise des mobilités avec près de 18 000 élèves issus de l'académie qui ont participé à une mobilité en Europe ou à l'international avec **97 structures accréditées Erasmus +** (39 en 2023, 23 en 2022 et 35 en 2021).
- **44 établissements labellisés Euroscol** au sein de l'académie de Bordeaux (39 en 2022). Ce label reconnaît l'engagement dans une dynamique d'ouverture européenne et internationale des écoles et des établissements scolaires.
- **Une centaine de mobilités** de cadres académiques sont pilotées chaque année par l'académie.
- **1 200 enseignants inscrits dans un projet eTwinning** et près de 250 nouveaux projets.

3. Les valeurs de la République : une École **PROTECTRICE** et **ÉMANCIPATRICE**

3.1 PARTAGER AVEC LES ÉLÈVES LA LAÏCITÉ ET LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE POUR LES FAIRE RESPECTER

Plus de 100 formateurs laïcité sont répartis sur l'ensemble du territoire de l'académie pour former l'ensemble des personnels sur le principe de laïcité (objectif : 10 000 personnels formés dans l'année) ainsi que sur le racisme et l'antisémitisme. Un pôle Mémoire et citoyenneté coordonne également le suivi des projets et concours qui promeuvent les principes et valeurs de la République (la Flamme de l'Égalité, Découvrons notre constitution, le Prix Clemenceau,...).

L'année scolaire 2022-2023 a connu une augmentation significative des situations d'atteinte à la laïcité traitées (+50% environ), résultat d'une politique volontariste pour développer une culture du signalement et d'accompagnement des équipes. En parallèle, l'équipe académique Valeurs de la République favorise des actions et des projets au service d'une meilleure compréhension de laïcité : promouvoir une laïcité comme principe de liberté et facteur d'émancipation à l'école.

3.2 PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ ET LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS

- En mai 2023, l'Observatoire des LGBTphobies, composé d'une vingtaine de membres, a été lancé pour repérer, former et accompagner les situations de discriminations.
- 20 établissements ont obtenu le label Égalité Filles-Garçons pour sa première campagne dont le collège Henri-Brisson à Talence au niveau national « 3 Expertise ».
- Afin de promouvoir l'égalité et la lutte contre les discriminations dès le plus jeune âge, un Label Junior est mis en place à la rentrée 2023 en primaire.
- En lien avec les référents Égalité filles-garçons des établissements, le pôle académique de formateurs et formatrices (une vingtaine de personnels) met en oeuvre les formations requises dans le cadre de la démarche de labellisation Égalité filles-garçons.

3.3 COMBATTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE ET LE CYBER-HARCÈLEMENT

La prévention et la lutte contre le harcèlement à l'école sont une priorité de la rentrée 2023.

Comment protéger les élèves

- Extension du programme de lutte contre le harcèlement pHARe au lycée pour continuer de prévenir, éduquer et former chacune et chacun, élèves, personnels et parents à la lutte contre ce fléau.
- **87,8% des écoles et 99,3% des collèges publics sont d'ores et déjà adhérents du programme pHARe : 55,6% des collèges ont activé les protocoles selon les départements.**
- 1 242 lycéens (349) et collégiens (893) sont ambassadeurs au sein des établissements.

Des équipes formées sur le terrain

- Des moyens renforcés afin de former en 2023, dans le second degré plus de 1 300 personnels au protocole de prise en charge des situations.
- Des équipes formées dans le cadre du programme pHARe autour de 3 volets de formation : sensibiliser et former, échanger avec les équipes en mode projet et former les équipes à la mise en oeuvre.
- 2 superviseurs académiques et 15 référents départementaux sont mobilisés pour accompagner la mise en oeuvre du plan de prévention du harcèlement.

NOUVEAUTÉS
RENTÉE 2023

- Dans chacune des 25 zones d'animation pédagogiques, des correspondants, interlocuteurs de proximité, sont en relais de ces actions.
- Obligation de procéder à un signalement auprès du Procureur de la République en cas de situation de harcèlement sur la base de l'article 40 du code penal.

▪ Les règlements intérieurs font désormais figurer les sanctions encourues en cas de harcèlement avéré. Ainsi au titre du décret 2023-782 du 16 août 2023, article 2 : « Lorsque l'élève commet des actes de harcèlement, notamment de cyberharcèlement, à l'encontre d'un autre élève, y compris lorsque ce dernier est scolarisé dans un autre établissement, le chef d'établissement est tenu d'engager une procédure disciplinaire, soit dans les conditions prévues à l'article R. 421-10-1, soit en saisissant le conseil de discipline. »

Lutter contre le cyberharcèlement

▪ Actualisation du guide académique « Cyberviolences et réseaux sociaux et prévention » :

- **mise à jour des aspects juridiques** au regard des évolutions relatives à la majorité numérique et du règlement européen sur les services numériques (Digital services Act) du 19 octobre 2022, visant à appliquer le principe selon lequel ce qui est illégal hors ligne est illégal en ligne.
- **prise en main simplifiée** avec deux parties : gestion de crise et volet prévention.
- Formation 2023-2024 :
 - La formation des élèves ambassadeurs ;
 - La sensibilisation des familles ;
 - Les apprentissages des élèves ,
 - Gestion de crise et réseaux sociaux : ce module est déployé à l'échelle des ZAP (au moins une session par ZAP) et co-animé dans les départements par le CLEMI et Canopé.

Responsabiliser les parents

La loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République présente le principe de coéducation comme un levier majeur, reconnaissant ainsi la nécessaire construction d'un rapport positif entre l'école et les parents. Ce rapport positif s'inscrit dans l'écoute, la confiance et le respect des prérogatives de chacun. Dans des places complémentaires, parents et professionnels de l'Éducation nationale concourent à garantir la construction d'un cadre bienveillant et structurant, qui réponde aux besoins éducatifs de chaque enfant.



Lors des réunions organisées par les directeurs d'écoles et chefs d'établissements dans les 15 jours qui suivent la rentrée, une information sera diffusée pour responsabiliser les parents sur les risques liés au numérique et à l'usage des réseaux sociaux.

Par décret du 16 août 2023, un élève responsable de harcèlement scolaire pourra désormais être transféré dans une autre école, évitant d'imposer ce changement à celui qui en est victime.

3.4 DÉVELOPPER L'ÉCO-CITOYENNETÉ ET LA CITOYENNETÉ NUMÉRIQUE

Dans l'académie de Bordeaux, 464 écoles et établissements sont labellisés E3D (école/établissement en démarche de développement durable) avec 2 éco-délégués référents par classe. Au cours de l'année 2022/2023, 139 nouveaux labels ont été attribués à 95 écoles, 30 collèges et 14 lycées (dont 2 lycées agricoles).

NON AU HARCÈLEMENT

ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS, APPELEZ LE :

Numéro d'appel national

→ 3020

pour signaler une situation de harcèlement

Service et appel gratuits

Numéro d'appel national

→ 3018

pour signaler une situation de cyberharcèlement

Service et appel gratuits

Quels résultats ?

Baisse progressive et continue sur deux ans du nombre de signalements dans la plateforme Non au harcèlement : pour la période de septembre 2022 à juillet 2023 : 338 signalements reçus (contre 364 l'an dernier sur la même période et 458 l'année précédente).

Le nombre conséquent d'établissements adhérents au programme pHARe ainsi que le nombre élevé de personnels formés durant les années 2021 et 2022 ont permis une acculturation des structures avec les modèles d'une prise en charge rapide des situations signalées. Depuis le mois de mai, les signalements sur la plateforme «faits établissements» permettent de sécuriser l'identification des cas. Cette double entrée ne traduit pas une constante d'augmentation sur le terrain mais bien une lecture plus fiable des situations.

ACADÉMIE DE BORDEAUX
Liberté Égalité Fraternité

Feuille de Route CAESCE

« Ensemble égaux responsables » 2023 - 2024

Programme d'actions de l'académie de Bordeaux pour l'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement, en lien avec la Fiche n°5 du Projet académique « favoriser l'engagement des élèves dans des projets citoyens, sportifs, d'éducation artistique et culturelle et de développement durable » et les 17 Objectifs du Développement Durable.

1 Les principes :

- Une approche systémique pour aider les équipes de direction et les équipes éducatives et enseignantes
 - ✓ à s'emparer plus fortement des thématiques relevant du CAESCE
 - ✓ à développer des complémentarités et des synergies
- Une approche positive et convergente de ces thématiques :
 - À la fois singulières et reliées entre elles par leur orientation en faveur du bien-être des élèves de l'école au lycée, de l'encouragement aux actions collectives et à la démarche d'engagement, ainsi qu'à une éducation au respect de l'autérité.
 - Une inflexion recherchée à tous niveaux en impulsant auprès de tous les acteurs une approche résolument positive de toutes ces « éducations à... », qui dépasse l'approche potentiellement anxiogène des «...phobies » et des « luttes contre... ».
- Un fil conducteur : un cycle de vidéos, une cartographie des nombreuses ressources en apports théoriques et des exemples de mises en œuvre sur ces différentes thématiques.
- Un portage politique : un séminaire académique et départemental pour affirmer la dynamique ainsi amplifiée ; un renforcement des offres de formation.
- Une déclinaison territoriale facilitée à l'échelle des ZAP : un référent par ZAP en appui au bureau des ZAP.

2 Les champs et les acteurs porteurs de convergence :

- Thématiques
 - Développement durable
 - Égalité filles-garçons
 - École promotrice de santé
 - Éducation à la sexualité
 - Pratique sportive
 - Éducation artistique et culturelle
 - Éducation aux médias et à l'information
 - Éducation à la citoyenneté
 - Laïcité
 - Lutte contre le harcèlement
 - Lutte contre les LGBTphobies – observatoire des LGBTphobies
- Les acteurs
 - Les référents académiques et conseillers techniques académiques, le DRUNSS
 - Les conseillers techniques départementaux et les SDJES
 - Les référents ZAP (à venir à la rentrée 2023)
 - Les référents en EPLE
 - Les élèves ambassadeurs
 - Les partenaires associatifs et institutionnels

Une feuille de route académique « Ensemble, Égaux, Responsable » a été lancée en mai 2023. Celle-ci met en avant la dimension systémique des thématiques du Comité académique d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CAESCE). L'éducation aux médias et à l'information ainsi que l'éducation au développement durable y prennent toute leur place.

3.5 CRÉER LES CONDITIONS DE L'ENGAGEMENT CITOYEN ET FAIRE VIVRE LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Une équipe d'enseignants formateurs est engagée dans une réflexion sur la mise en œuvre des programmes d'enseignement moral et civique (EMC) autour des axes renforcés : les valeurs de la République, l'éducation aux médias et à l'information, la transition écologique et l'éco-citoyenneté. Des instances à l'échelle de l'académie ou des établissements favorisent l'engagement citoyen des élèves.

Parmi celles-ci nous retrouvons les conseils académiques de la vie lycéenne (CAVL) ou les conseils de la vie collégienne (CVC) et les conseils de la vie lycéenne (CVL).

Le CAVL travaille sur différentes thématiques :

- l'éducation au développement durable EDD (transition écologique) ;
- le bien-être (améliorer le climat de bien être, santé, précarité menstruelle et santé mentale) , et d'apprentissage des élèves (évaluation en lycées généraux et technologiques, lycées polyvalents et lycées professionnels) ;
- la lutte contre tout type de discrimination (harcèlement, LGBT-phobie, racisme) : développement d'actions et d'élèves ambassadeurs.

Service national universel (SNU)

- Dans l'académie de Bordeaux, 2 529 jeunes volontaires se sont inscrits au SNU 2023 (objectif atteint à 105%).
- Les premiers séjours de cohésion auront lieu en mars 2024.
- Dès la rentrée 2023, il sera possible de s'engager en 2nde ou en première année de CAP, dans le cadre d'un projet collectif de « classe engagée ».



CONSEIL NATIONAL
DE LA REFOUDATION
AU SERVICE DE LA RÉUSSITE
DES ÉLÈVES

Le label E3D au service d'une dynamique collective de ZAP au collège Plaisance à Lanouaille (24)

L'établissement a œuvré dans l'objectif d'impulser une dynamique collective au service d'une éducation inclusive et de qualité au niveau de la ZAP. Pour cela, la démarche « École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable » (E3D) mise en place a été conçue comme outil de structuration de la collaboration entre les différentes implantations scolaires du territoire.

Grâce au fonds d'innovation pédagogique, le collège ainsi que les autres établissements de la zone d'animation pédagogique bénéficieront de kits de matériel d'observation de la biodiversité et d'activités auprès d'animateurs naturalistes, dans le cadre de la rencontre des éco-délégués.

Ce financement permettra également d'organiser des rencontres entre écoles et établissements scolaires autour de l'éducation au développement durable.

👉 30 000 €

✓ Commission du 25 avril 2023



Remise de l'attestation de financement du projet par la rectrice en juin 2023

NOUVEAUTÉS
RENTÉE 2023

Appel à projets classes engagées

Le nouveau label «classes engagées» donne aux élèves de seconde et de première année de CAP l'opportunité de faire l'expérience de la cohésion, de vivre les valeurs de la République et de découvrir des formes variées d'engagement. Un projet pédagogique annuel incluant un séjour de cohésion du service national universel (SNU) autour d'une des thématiques :

- défense et mémoire
- sport et Jeux olympiques et paralympique
- environnement résilience
- prévention des risques

4. Favoriser L'ÉGALITÉ des CHANCES

et ouvrir sur de nouveaux horizons

4.1 ACCUEILLIR LES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

- **297 pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL)** couvrent 100% du territoire.
- **19 224 élèves bénéficient de l'accompagnement d'un accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH)** dans les classes ordinaires (soit un taux de couverture de 96,5% en 2022, 3% supplémentaires étant en cours de traitement).

NOUVEAUTÉS
RENTÉE 2023

- **Des AESH plus nombreux, mieux rémunérés et mieux formés à la rentrée 2023 :**
 - + 130 emplois supplémentaires créés.
 - 6 634 AESH au total dans l'académie de Bordeaux.
- **La majoration de 10% en moyenne de l'indemnité versée aux AESH référents** qui apportent un appui méthodologique et un soutien spécifique aux AESH nouvellement nommés.
 - Une grille indiciaire revalorisée, débutant à l'indice 366, soit au-dessus de l'indice minimum de traitement de la fonction publique, et rehaussant les indices des autres échelons pour permettre une progression continue en fonction de l'expérience
 - La création d'une indemnité de fonctions de 1 529 € bruts par an ;
 - Au-delà de la revalorisation, des travaux sont également engagés pour que, à partir de la rentrée 2023, les AESH puissent faire le choix de passer en CDI dès 3 ans d'expérience en CDD, contre 6 ans auparavant, conformément à la loi du 16 décembre 2022.
- **510 unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS)** dont 9 nouvelles à la rentrée 2023 (238 dans le 1er degré et 272 dans le 2nd degré).
- **14 unités d'enseignement en maternelle autisme (UEMA) et 7 unités d'enseignement en école élémentaire autisme (UEEA)** dont 3 nouvelles UEMA et 1 UEEA à la rentrée 2023.

4.2 AMÉLIORER LES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE

- 100% des classes de CP et CE1 en Éducation Prioritaire sont dédoublées dans l'académie
- Classes plafonnées à 24 élèves dans le 1er degré (GS, CP et CE1 public et privé) : 89% (prévisionnel rentrée 2023)
- Part des classes de GS dédoublées en Éducation Prioritaire : 82% (prévisionnel rentrée 2023)

4.3 GARANTIR LA RÉUSSITE EN MILIEU RURAL

- **6 territoires éducatifs ruraux (TER)** dans l'académie répartis dans 4 départements. Les territoires éducatifs ruraux constituent un réseau de coopérations autour de l'École comme point d'ancrage territorial, au service d'un projet éducatif porteur d'ambition pour les élèves et leurs familles, et vecteur de rayonnement pour le territoire lui-même.

NOUVEAUTÉS
RENTÉE 2023

- **Extension du dispositif TER à tous les départements ruraux (avec au moins 1 TER par département d'ici le 31 décembre 2023).**
- **Des projets de créations de TER en Dordogne, Gironde, dans les Landes et dans les Pyrénées-Atlantiques.**
- Labellisation de places supplémentaires d'internats d'excellence autour de la ruralité.
- Recrutement de services civiques en ruralité.

4.4 ACCOMPAGNER LES ÉLÈVES DANS LEUR ORIENTATION

Les cordées de la réussite

- **41 cordées** en 2022-2023 (+8 nouvelles cordées) ;
- **+4 cordées** à la rentrée 2024, ainsi qu'une cordée en cours de construction avec l'Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) :
 - Cordée de la Vallée du Lot (lycée polyvalent Lot et Bastides à Villeneuve-sur-Lot) ;
 - Ingénieurs simplement (Bordeaux INP) ;
 - Réussir en BTS (lycée François-Mauriac à Bordeaux) ;
 - Vers le BTS Tourisme (lycée hôtelier de Biarritz).
- **269 établissements encordés** (soit 80% des établissements REP ou REP+ et 71% ces collèges ruraux isolés) et 6 286 élèves bénéficiaires : ;
- Publics privilégiés : élèves scolarisés en éducation prioritaire ou en quartier prioritaire de la ville, collégiens de zone rurale isolée et lycéens professionnels ;
- Principe : créer un accompagnement de la 4^{ème} à l'enseignement supérieur, étendre à tous les collèges des réseaux d'éducation prioritaires, privilégier les établissements en cités éducatives et territoires éducatifs ruraux et développer les partenariats.

4.5 GÉNÉRALISER LA DÉCOUVERTE DES MÉTIERS DÈS LA 5^{ÈME}

NOUVEAUTÉS
RENTÉE 2023

Expérimentée dans 21 collèges de l'académie de Bordeaux, la découverte des métiers dès la 5^{ème} s'étendra à l'ensemble des collèges à la rentrée 2023. L'objectif principal est de développer chez les élèves la connaissance des métiers et les compétences à s'orienter :

- Mieux comprendre le fonctionnement du monde du travail.
- Approfondir la connaissance des différents secteurs d'activité et les métiers qui leur sont associés.
- Apprécier les perspectives offertes et élargir les horizons et les ambitions.
- Se prémunir des représentations marquées par des stéréotypes.

En s'appuyant sur des ressources multipartenariales et territorialisées, le référent « découverte des métiers » au sein de l'établissement coordonne et s'assure de la cohérence des activités menées : découverte des secteurs d'activité, rencontre avec des professionnels, expériences d'immersion et visite d'établissements de formation.

L'académie s'appuiera sur les 26 comités locaux école-entreprise (CLEE), 3 nouveaux seront inaugurés en novembre et décembre 2023 sur les bureaux des entreprises mis en place dans chaque lycée professionnel à la rentrée.

NOUVEAUTÉS
RENTÉE 2023

Des pros dans ta classe

Cette action propose le suivi d'une classe (collèges REP+ et REP) toute l'année par un professionnel d'une grande entreprise. L'objectif est d'aider les jeunes à mieux se connaître pour mieux s'orienter, découvrir des métiers, changer leurs représentations et comprendre les codes du monde du travail. Ce programme est développé par l'association « Les entreprises pour la cité » qui fédère de nombreux partenaires : Schneider électrique, Banque de France, Groupe Carrefour..

Cap métiers Tour

La région Nouvelle-Aquitaine, l'académie de Bordeaux et Cap métiers Nouvelle-Aquitaine proposeront plusieurs Cap métiers Tour : le 1er se déroulera à La Coquille (24) la semaine du 27 novembre 2023.

Le Cap Métier Tour est un forum itinérant qui permet à des collégiens de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}, des lycéens de seconde et tous autres publics en recherche d'information sur l'orientation et les métiers, de découvrir des métiers, des secteurs d'activités et des formations de manière ludique et interactive au travers de 3 ateliers.

4.6 DÉPLOYER LE PASSEPORT EDUCFI

Le déploiement du Passeport EDUCFI (éducation économique, budgétaire et financière), mené conjointement avec la Banque de France, vise à améliorer les connaissances pratiques des élèves sur les sujets financiers (mieux gérer son budget et son épargne, maîtriser son endettement, prévenir les arnaques financières, savoir à qui s'adresser en cas de difficulté).

Cette sensibilisation, valorisée par la remise d'un diplôme, s'inscrit dans une démarche d'égalité des chances et permet aux élèves de devenir des citoyens plus avertis pour décider face à des choix financiers.

- 571 classes inscrites et 14 105 élèves en 2022/2023 soit 65% des collèges (contre 55% au national).

NOUVEAUTÉS
RENTÉE 2023

Nouveau : généralisation du passeport à toutes les classes de 4^{ème} en collèges et extension aux lycées professionnels sur la base du volontariat.

4.7 VEILLER À UNE MEILLEURE UTILISATION DES FONDS SOCIAUX

Le dispositif des fonds sociaux a vocation à être une réponse ponctuelle permettant de prendre en charge tout ou partie des dépenses liées aux besoins élémentaires et essentiels à la scolarité de l'élève. Il contribue ainsi aux politiques ministérielles de réduction des inégalités et de lutte contre la pauvreté, et participe ainsi à l'accompagnement de l'élève vers la réussite. L'ensemble des actions conduites tant au niveau académique qu'au niveau départemental a permis d'accompagner les acteurs vers une meilleure utilisation des fonds sociaux. Ainsi, leur consommation **a progressé de 41%** entre 2021 et 2022, au bénéfice des élèves.



CONSEIL NATIONAL
DE LA REFONDATION
AU SERVICE DE LA RÉUSSITE
DES ÉLÈVES

Renforcer l'accompagnement des élèves « DYS » pour leur offrir une meilleure scolarité au Collège Jean-Bouzet à Pontacq (64)

Le collège a travaillé sur des moyens permettant de mieux accompagner les élèves, notamment ceux qui disposent d'aménagements spécifiques, pour lutter plus efficacement contre le décrochage scolaire.

Après avoir constaté l'augmentation du nombre d'élèves bénéficiant d'un plan d'accompagnement personnalisé (PAP) pour des troubles d'apprentissage (dyslexie, dyspraxie...), l'établissement a choisi de s'engager dans un projet donnant aux élèves des outils concrets pour les aider dans leur apprentissage et compenser leur handicap. Il se concrétise par la mise en place de formations et d'ateliers animés par une orthopédagogue.

📌 28 645 €

✓ Commission du 12 mai 2023

5. Faire du lycée PROFESSIONNEL un choix D'AVENIR

5.1 GÉNÉRALISER LA DÉCOUVERTE DES MÉTIERS

1 milliard d'euros investi chaque année dans le lycée professionnel de demain

Un lycéen professionnel mieux accompagné dans son projet professionnel :

- Par des professeurs mieux reconnus pour leur engagement ;
- Par le service public de l'emploi ;
- Par un mentor.

Un lycée professionnel qui répond mieux aux grands enjeux économiques :

- 80 nouvelles formations d'avenir pour accueillir 1 050 élèves dès la rentrée 2023 ;
- 2 100 bureaux des entreprises pour renforcer les liens entre le lycée professionnel et les entreprises de son territoire ;
- 20 000 places de spécialisations : Demain, chaque chef d'établissement disposera de leviers pour conduire le projet de son lycée en fonction de ses spécificités, ses partenaires et son écosystème.

Un professeur en lycée professionnel valorisé à hauteur de son engagement :

- Jusqu'à 7 500€ bruts par an adossés à de nouvelles

Les 3 leviers de la réforme des lycées professionnels : 12 mesures pour que chaque lycée conduise ses élèves vers la réussite

✓ **Mesure 1** : gratifier les périodes de stage des élèves de la voie professionnelle dès la rentrée 2023

✓ **Mesure 2** : permettre des enseignements aux savoirs fondamentaux en classes réduites

✓ **Mesure 3** : permettre aux élèves de choisir des options

✓ **Mesure 4** : organiser l'année de terminale en lien avec le projet de l'élève : obtenir un diplôme puis, soit accéder à l'emploi, soit poursuivre ses études

✓ **Mesure 5** : créer trois nouveaux dispositifs pour prévenir les risques de décrochage pendant et après le lycée

✓ **Mesure 6** : mieux préparer l'insertion professionnelle grâce à des partenariats extérieurs

Mieux accompagner chaque lycéen professionnel et lutter contre le décrochage

Donner à l'équipe éducative des moyens pour agir

Faire du lycée professionnel un choix d'avenir pour toute notre économie

✓ **Mesure 7** : adapter l'offre de formation pour préparer l'avenir professionnel des jeunes en fixant des objectifs ambitieux

✓ **Mesure 8** : passer de 4 500 à 20 000 le nombre de places en formation de spécialisation en Bac + 1 à la rentrée 2026, afin de faciliter l'insertion professionnelle des lycéens

✓ **Mesure 9** : créer un bureau des entreprises dans chaque lycée

✓ **Mesure 10** : permettre aux professeurs volontaires d'exercer de nouvelles missions rémunérées pour favoriser la réussite et un meilleur accompagnement des élèves

✓ **Mesure 11** : accompagner une prise de fonction réussie des nouveaux chefs d'établissement de lycée professionnel

✓ **Mesure 12** : permettre une nouvelle approche pédagogique du lycée professionnel autour du projet de l'élève

missions.

5.2 INSTALLER UN BUREAU DES ENTREPRISES DANS

NOUVEAUTÉS
RENTÉE 2023

CHAQUE LYCÉE PROFESSIONNEL

Dans chaque lycée professionnel, un bureau des entreprises pour une voie professionnelle est créé. L'objectif est de garantir à tous les jeunes un parcours et une insertion professionnelle réussis et répondre aux grands défis de notre économie.

Le responsable du bureau des entreprises est en charge de l'animation et de la coordination des activités école-entreprise au sein de l'établissement, sous la coordination du directeur délégué à la formation professionnelle et technologique (DDFPT).

Dans l'académie de Bordeaux :

- **84 établissements** équipés d'un bureau des entreprises
- **Plus de 400 candidatures reçues.**
- **69 postes ouverts** dont 15 postes mutualisés entre lycées. Les personnels seront recrutés au 28 août 2023. Un tiers des postes restent à pourvoir.

5.3 ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION DE LA CARTE DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES

La carte 2024 est en cours d'instruction avec des projets d'évolution proposés par les établissements sur les 5 départements. Ces projets sont en lien avec le plan **France 2030** et mettent l'accent sur **l'ouverture de formations industrielles à forte tension de recrutement.** Les formations dont l'insertion professionnelle est faible font l'objet de transformations au profit de formations plus insérantes et confortent des parcours vers l'enseignement supérieur.

La carte 2024 comportera également **l'ouverture de formations de spécialisation en 1 an à l'issue d'un bac pro ou d'un CAP favorisant l'insertion professionnelle.**

En parallèle, le développement des colorations de diplômes dans le domaine de l'énergie et du nucléaire, en partenariat avec des groupes industriels, favorise le **lien avec les entreprises** et apporte des compétences ciblées aux apprenants. La carte des formations vise à articuler les parcours de formation, tant sous statut scolaire que sous statut d'apprentissage.

Gratification de stages en lycées professionnels

NOUVEAUTÉS
RENTÉE 2023

- Jusqu'à 2 100€ de gratification de stages sur l'ensemble de la scolarité d'un lycéen.
- Une année de terminale repensée pour s'adapter au projet de chaque élève.
- Dans ce contexte, le passeport EDUCFI va être proposé à tous les lycées professionnels et sera associé au passeport Educdroit dans le cadre des conventions de Périodes de formation en milieu professionnel (PFMP).

La carte 2024 sera soumise au vote lors d'une instance de la région Nouvelle-Aquitaine début novembre 2023. **L'académie de Bordeaux est lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt Compétences et Métiers d'Avenir « Accélérer la transformation de la carte des formations professionnelles »** et élargit à la rentrée 2023 l'offre de formation à destination des lycéens professionnels avec l'ouverture de formations courtes post-diplôme :

- Mention complémentaire (formation post bac pro) « Cyber sécurité » au lycée professionnel Jacques Brel à Lormont ;
- Formation complémentaire d'initiative locale (FCIL) « anatomocytopathologie et biologie hautement spécialisée » au lycée Saint-Louis à Bordeaux (formation post-BTS) ;
- D'autres propositions de réponse à l'AMI CMA seront

Des chefs d'œuvre témoignant de l'excellence de la voie professionnelle

43 chefs-d'œuvre ont été présentés au prix académique 2023.

Le lycée professionnel de Saint-Jean-de-Luz (64) est lauréat de cette édition pour le projet « Voyage au bout de l'Europe », filière BAC PRO Métiers de la mode vêtements.

Les lycées Charles-Péguy d'Eysines (33), Léonard-de-Vinci à Blanquefort et Marcel-Dassault à Mérignac ont remporté le prix de l'industrie de la Fondation Colbert pour leur chef-d'œuvre sur le camp d'internement Mérignac-Beaudésert.



CONSEIL NATIONAL
DE LA REFOUDATION
AU SERVICE DE LA RÉUSSITE
DES ÉLÈVES

Un pôle d'excellence du geste ouvrier au lycée professionnel Alphonse Beau-de-Rochas à Bordeaux (33)

L'établissement se fixe comme ambition d'être reconnu rapidement comme un pôle d'excellence dans la formation du geste ouvrier et une référence comme centre d'entraînement aux différents concours professionnels dans le secteur automobile. Pour cela, le projet consiste en la création d'un pôle d'excellence de 50 élèves, répartis en équipes mixtes dans chacune des 5 formations (voiture, camion, moto, carrosserie et peinture). Ils seront formés et préparés aux compétitions nationales et internationales. Le projet inclut l'achat de matériel (tablettes numériques), d'équipements de protection individuelle (casques à souder, masques de peinture, combinaisons) et d'outils de qualité professionnelle pour leur permettre de progresser et d'être plus performants en toute sécurité.

👉 28 645 €

✔ Commission du 12 mai 2023

6. Une école PROMOTRICE de SANTÉ

6.1 UNE RENTRÉE ET UNE ANNÉE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

Le label Génération 2024

Le label Génération 2024 permet à toutes les écoles, établissements scolaires et établissements de l'enseignement supérieur volontaires qui partagent la conviction que le sport change les vies, de bénéficier de l'énergie unique des Jeux. Les établissements doivent répondre à 4 critères :

- Développer des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire ;
 - Participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques ;
 - Adapter les parcours des sportifs de haut niveau ;
 - Ouvrir les équipements sportifs des établissements.
- 531 labels Génération 2024 ont été attribués à des établissements de l'académie de Bordeaux, soit près de 17% des établissements.

La Billetterie scolaire « Ma classe aux jeux »

Ma classe aux jeux est le programme de billetterie populaire développé par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse afin de permettre à des groupes d'élèves venus d'établissements de toute la France d'assister aux Jeux Paralympiques de 2024. Pour recevoir des billets, les classes doivent participer à des concours organisés en proposant des projets autour des valeurs phares portées par les Jeux Olympiques.

- **56 établissements** se sont inscrits au 31 juillet.

Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024

Accueil des sportifs de haut niveau au centre de ressources, d'expertise et de performance sportive (CREPS) : dans le cadre des préparations des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, l'académie de Bordeaux a signé en décembre 2021 une convention avec le CREPS de Bordeaux et le conseil régional de Nouvelle-Aquitaine afin d'exprimer leur volonté d'associer leurs moyens pour l'accompagnement et la réussite du double projet des sportifs de haut niveau.

Le parcours du Relais de la Flamme Olympique

Véritable symbole des jeux olympiques et paralympiques, le trajet de la Flamme Olympique passera par 3 départements de l'académie : Pau dans les Pyrénées-Atlantiques le 20 mai 2024, Périgueux en Dordogne le 22 mai 2024, Bordeaux et le Libournais en Gironde le 23 mai 2024.

L'Olympiade culturelle : une exploration inédite des relations entre sport et culture

L'Olympiade culturelle de Paris 2024 est une programmation artistique et culturelle pluridisciplinaire qui se déploie en 2023/2024 sur le territoire national, à travers des projets labellisés portés par divers acteurs culturels et sportifs.

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse porte l'ambition forte d'associer une programmation culturelle aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris. Opérateurs culturels nationaux, directions régionales des affaires culturelles (DRAC) et rectorats d'académie ont été mobilisés afin de susciter, sur l'ensemble du territoire et dans un esprit participatif, des projets qui explorent dans les écoles et les établissements scolaires, de façon inédite et originale, les échanges et les liens entre culture et sport.

Le Pass Culture

NOUVEAUTÉS
RENTRÉE 2023

À titre individuel, chaque élève bénéficie de 10€ en classe de 2^{nde}, de 20€ en 1^{ère} et terminale (ou en 1^{ère} et 2^{ème} année de CAP) et de 300€ l'année de ses 18 ans. Cette année, 53% des 15-17 ans et 80% des +18 ans ont activé leur part individuelle. La part collective du Pass Culture permet à un professeur de financer des activités d'éducation artistique et culturelle (EAC) pour sa classe. **Cette part s'applique désormais de la 6^{ème} à la terminale.** Objectif : 100% de financement d'activité d'éducation artistique et culturelle en 2023-2024 grâce au développement de la part collective dont 55% ont été utilisées cette année.

6.2 PROMOUVOIR LA PRATIQUE PHYSIQUE ET SPORTIVE

Dispositif 30 min d'activité physique quotidienne

Généralisée depuis la rentrée 2022 dans toutes les écoles, la promotion de la pratique physique et sportive par le dispositif des 30' d'Activité Physique Quotidienne (APQ) répond aux enjeux de l'École promotrice de Santé : santé, égalité des filles et des garçons, inclusion pour les élèves porteurs de handicap, renforcer la disponibilité des élèves pour apprendre.

L'activité physique et sportive est une grande cause nationale en 2024. Il s'agit d'un élément clé de l'apprentissage d'une culture spécifique, de règles de vie, du respect d'autrui. L'EPS, le sport scolaire et les 30'APQ y contribuent. C'est pourquoi chaque école recevra d'ici décembre 2023 un kit sportif génération 2024 (lancé en mai 2023, 20% des écoles de l'académie en ont déjà été destinataires) comportant du matériel favorisant la mise en œuvre des APQ à l'école.

Dispositif 2 heures de sport

Le dispositif « 2h de sport en plus au collège » offre de nouvelles opportunités d'activités physiques, ludo-sportives, à des collégiens éloignés d'une pratique régulière. Elles se déroulent sur l'année scolaire ou sur une ou plusieurs périodes de 6 à 8 semaines, en temps périscolaire, en fonction des créneaux identifiés par les collèges. Dans l'académie de Bordeaux, 3 départements sont engagés en 2022-2023 (Gironde, Landes et Lot-et-Garonne) avec 7 établissements pilotes.

NOUVEAUTÉS
RENTREE 2023

Il seront 29 en 2023-2024 : 4 en Dordogne, 9 en Gironde, 5 dans les Landes, 4 dans le Lot-et-Garonne et 7 dans les Pyrénées-Atlantiques.

Sport Scolaire

Dans l'académie de Bordeaux en 2022-2023 :

- 1er degré : 38 368 élèves engagés à l'union sportive de l'enseignement du premier degré (Usep), dont 42% de filles.
- 2nd degré : 60 398 élèves engagés à l'union nationale du sport scolaire (UNSS), dont 39% de filles.

Dispositif Pass'sport

Cette aide de 50€ s'adresse aux jeunes de 6 à 30 ans les plus éloignés de la pratique sportive, en raison d'un handicap ou pour des raisons financières.

- 119 498 Pass'sport ont été enregistrés dans 5 596 structures dans la région académique Nouvelle-Aquitaine (+19 000 par rapport à 2021).

NOUVEAUTÉS
RENTREE 2023

La campagne qui débutera en septembre 2023 inclura les structures du loisir sportif marchand ayant signé la charte d'engagement Pass'Sport.

Les attestations sportives scolaires

- 7 407 attestations « Aisance aquatique » délivrées en 2022.
- 41 251 attestations « Savoir rouler à vélo » délivrées entrée 2019 et juin 2023 dans la région académique Nouvelle-Aquitaine.

6.3 AGIR POUR LA SANTÉ DES ÉLÈVES

Santé mentale des élèves

- Premiers secours en santé mentale – 1 plan de formation de secouristes en santé mentale 2023 – 2024 en partenariat avec l'Agence régionale de santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine :
 - Octobre à décembre 2023 : formation de 16 formateurs de secouristes ;
 - Janvier à juin 2024 : 1ère vague de formation de secouristes ;
 - Septembre à décembre 2024 : 2^{ème} vague de formation de secouristes.

Objectif : former 1 000 secouristes en santé mentale sur l'année civile. Ces secouristes sont formés pour être en capacité d'apporter une aide à une personne, un collègue, susceptible d'être atteint de troubles psychiques, jusqu'à la prise en charge par une aide professionnelle.

PASS SPORT

Education à la sexualité

▪ Le Conseil supérieur des programmes (CSP) travaille sur un programme d'éducation à la sexualité depuis le cours préparatoire jusqu'à la classe terminale.

Objectif rentrée 2024 :

▪ 2023-2024 - Un plan de formation ambitieux à 3 niveaux :

- Sensibilisation de tous les personnels;
- Approfondissement pour les personnels prenant en charge les séances;
- Formation des conseillers pédagogiques.

Dans l'académie de Bordeaux :

▪ Formation de formateurs : 40 formateurs pluricatégoriels (28 professeurs, 2 assistantes sociales, 4 centres d'informations et d'orientation, 6 infirmières).

▪ Formations en zones d'animation pédagogique : formations des personnels membres des comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) ou impliqués dans des projets d'éducation à la sexualité/ module de 6h.

Lancement de la campagne de vaccination contre les papillomavirus (HPV)

Le 28 février 2023, le gouvernement a annoncé l'organisation d'une campagne de vaccination contre les papillomavirus (HPV) qui sera proposée aux élèves de 5ème des 355 collèges de l'académie.

En partenariat avec l'ARS Nouvelle-Aquitaine et l'Assurance Maladie de Nouvelle-Aquitaine, l'académie de Bordeaux mettra en place action dans tous les collèges de l'académie dès le mois de septembre 2023, au bénéfice des enfants des familles volontaires.



CONSEIL NATIONAL
DE LA REFONDATION
AU SERVICE DE LA RÉUSSITE
DES ÉLÈVES

Projet classe sportive 3ème : PARIS 2024 au collège d'Arzacq Arraziguet (64)

Le projet a pour ambition de mettre en place en place une classe « Olympique » afin de permettre aux élèves d'approfondir leurs connaissances sur l'Olympisme, de découvrir certaines pratiques sportives en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ainsi que de découvrir les différents métiers en rapport avec le sport (sportifs, entraîneurs, préparateurs physiques, nutritionnistes, arbitres, médecins...). Le fond d'innovation pédagogique sera utilisé pour l'achat de matériel lié aux activités sportives ainsi que du matériel médical (spiromètre, électrocardiofréquence-mètre).

8 244€

Commission du 9 juin 2023

[ac-bordeaux.fr](https://www.ac-bordeaux.fr)

#Rentrée2023



Contact presse

Valérie COURRECH, directrice de la communication : 06 15 56 12 84

Pauline GELIS, chargée de communication : 06 23 00 58 55

communication@ac-bordeaux.fr